En 2022 était annoncée l'intégration de la transition écologique à hauteur de 30 heures à bac+2 dans l'ensemble des formations par la ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (ESR), Sylvie Retailleau. Cette annonce est une victoire et fait suite à une motion déposée au CNESER par la FAGE. En 2023, le MESR demande à l'ensemble des établissements d'ESR la rédaction d'un schéma directeur Développement Durable, Responsabilité Sociétale et Environnementale (DD&RSE).

Cette transition ne se fait pas sans défis : comment intégrer des pratiques écologiques dans des infrastructures souvent anciennes ? Comment mobiliser la communauté universitaire autour de ces enjeux ? Et surtout, comment repenser l'éducation pour former des citoyens et citoyennes capables de relever les défis environnementaux de demain ? Face à ces questions, système universitaire se trouve à la croisée des chemins entre la formation et la réponse aux besoins sociaux.

Depuis plusieurs années, la FAGE s'investit dans les différents conseils et sur le terrain pour demander une transition du modèle de l'ESR afin de répondre à l'urgence écologique à laquelle nous faisons face. Les acteurs et actrices de l'ESR ont leur rôle à jouer et doivent mettre en place des mesures systémiques pour répondre aux besoins d'adaptation de notre monde. Ainsi, il est aujourd'hui nécessaire que des mesures ambitieuses soient mises en place, dans le but d'œuvrer vers un enseignement supérieur à la hauteur de l'urgence écologique.



A. Défendre la transition écologique au sein des lieux d'études

La transition socio-écologique est devenue une priorité mondiale face à l'urgence climatique et aux défis environnementaux. Les universités, en tant que lieux d'innovation, d'éducation et de recherche, doivent jouer un rôle clé dans cette transformation. Les campus, véritables microcosmes de la société, offrent une opportunité unique de mettre en œuvre des pratiques durables qui peuvent inspirer et orienter les étudiants et étudiantes qui les fréquentent. Dans les diverses facettes de leur fonctionnement, il est nécessaire de repenser les actions dans une dynamique globale de respect des ressources planétaires et de limitation de l'impact environnemental des établissements d'ESR.

1. Pour des campus acteurs de la transition écologique

La prise en compte du respect de la biodiversité

La transformation des campus est fondamentale pour la transition du modèle de l'enseignement supérieur et la recherche. À travers de son fonctionnement, l'université montre la place accordée à la cause environnementale. Ainsi, le respect de la biodiversité est un axe majeur de l'écoresponsabilité des campus.

Dans l'axe "réduction de l'impact environnemental avec un volet décarbonation des activités" du schéma directeur DD&RSE est intégré un indicateur : "développer une politique en faveur de la biodiversité et de la préservation du vivant". La "trame verte et bleue", réseau de continuité écologique terrestre et aquatique, vise à préserver et à restaurer un réseau de continuités écologiques pour que les espèces animales et végétales puissent assurer leur cycle de vie. Ces mesures permettraient également de lutter contre les îlots de chaleur urbaine, mais cela ne suffira pas. C'est pourquoi cette lutte doit aussi intégrer une réflexion autour de la création de corridors de ventilation, de la gestion des eaux pluviales, de l'utilisation de matériaux réfléchissants et perméables et enfin de l'amélioration des infrastructures urbaines. Ainsi, il est essentiel qu'une stratégie de lutte contre les îlots de chaleur soit déployée. Cette stratégie doit s'intégrer dans l'application de l'axe biodiversité des schémas directeurs DD&RSE des universités et venir préciser cette trame verte et bleue.



Défendre la transition écologique au sein des lieux d'études

En complément, les établissements doivent pouvoir flécher une partie de leur budget dans leur entretien. Par exemple, la création d'un "cahier des charges des espaces verts" pourrait permettre d'encadrer, d'assurer la cohérence, de faciliter l'évaluation et de limiter les coûts des travaux initiés. De plus, le respect de la biodiversité doit également être intégré dans les critères des appels d'offres faits pour aménager ces espaces. La FAGE demande l'ajout d'un critère de respect de la biodiversité dans les décisions économiques de l'établissement (offres de marché public, cahier des charges des espaces verts, etc.).

EN BREF

La FAGE demande :

- La mise en place d'une stratégie de lutte contre les îlots de chaleur, fléchée sur le pan biodiversité des schémas directeurs DD&RSE des universités avec une précision sur la trame verte et bleue;
- L'ajout d'un critère de respect de la biodiversité dans les décisions économiques de l'établissement (offre de marché public, cahier des charges espace verts, etc.).

ZOOM: Les plans vraiment verts porté par l'AFNEG



À travers son document "Les plans vraiment verts", l'Association Fédérative Nationale des Etudiants en Géographie (AFNEG), fédération des étudiants et étudiantes en géographie du réseau de la FAGE, propose des solutions pour faire entrer la nature dans les campus par la création d'îlots de verdure, d'espace de tranquillité, d'échanges, d'éducation et de détente. Par un ancrage réseau dans la trame verte et bleue, ce projet a pour objectif de restaurer la biodiversité des espaces urbanisés.

La favorisation de la mobilité douce pour des campus accessibles et durables

Les universités ne peuvent être détachées de leur territoire et de leur contexte, dans lequel elles s'intègrent. En ce sens, un travail avec les collectivités territoriales doit être engagé pour garantir l'accessibilité des sites universitaires. L'aménagement de l'espace pour favoriser les mobilités douces doit être fait en intégrant des indicateurs de mobilité dans les schémas directeurs DD&RSE et les schémas directeurs de la vie étudiante des établissements d'ESR. Les universités doivent être motrices dans l'accès aux transports pour les étudiantes et étudiants et prôner leurs gratuités pour elles et eux. Afin de permettre un réel accès des campus en transports en commun et mobilités douces, il est également nécessaire d'intégrer les collectivités dans la construction du plan mobilités des schémas directeurs.

Défendre la transition écologique au sein des lieux d'études

Certains dispositifs doivent être développés pour faciliter l'utilisation des mobilités douces, tels que :

- Le développement des voies cyclables sécurisées reliant les campus aux principaux lieux de vie des étudiants et étudiantes.
- La mise en place d'espaces sécurisés pour le stationnement des vélos, garantissant ainsi leur protection contre le vol et les dégradations.
- L'aménagement de zones piétonnes, accessibles aux personnes à mobilité réduite, pour favoriser les déplacements à pied et garantir la sécurité des usagers et usagères.

Ces mesures, au-delà de réduire l'empreinte carbone des établissements, amélioreraient la qualité de vie des étudiants et étudiantes en offrant des alternatives pratiques, sûres et écologiques aux déplacements.

EN BREF

La FAGE demande :

- · La gratuité des transports en communs pour l'ensemble des étudiants et étudiantes ;
- L'établissement de zones piétonnes adaptées aux personnes à mobilité réduite sur tous les campus;
- L'intégrant d'indicateur de mobilité dans les schémas directeurs DD&RSE et les schémas directeurs de la vie étudiante (SDVE) des établissements d'ESR
- L'intégration des villes/métropoles dans la construction du plan mobilité des schémas directeurs afin de permettre que l'ensemble des campus soient accessibles en transports en commun et mobilités douces (ex : voies cyclables reliant les lieux de vie et les lieux de formation).

La rénovation du bâti universitaire, une urgence écologique

Principal consommateur d'énergie, le bâti doit s'adapter pour respecter les limites des ressources planétaires et réduire son impact climatique. Un article de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) place le secteur du bâtiment comme premier secteur en matière de consommation d'énergie (chauffage, climatisation, équipement, éclairage, ...).

Dans la même dynamique que celle impulsée nationalement pour le parc immobilier, les établissements d'ESR doivent parvenir à la rénovation et à l'efficacité énergétique de leur bâti. Pour cela, la FAGE demande la mise en place d'un plan de rénovation du bâti universitaire pour chaque établissement d'ESR, et le financement suffisant de l'État permettant aux établissements de mettre en œuvre ce plan de rénovation.

Défendre la transition écologique au sein des lieux d'études

En outre, la FAGE se positionne en faveur de la mise en place de Schémas Pluriannuels de la Stratégie Immobilière (SPSI). Ces schémas doivent inclure un volet sur la transition écologique, sur la performance énergétique des bâtiments, et sur l'action en faveur de la biodiversité au sein des campus. Les SPSI devront être rédigés par les services centraux et votés en conseils, permettant aux étudiants et étudiantes qui y siègent de prendre part à ces décisions qui le concernent directement.

Par ailleurs, il est nécessaire d'avoir un suivi de l'évolution de la consommation du parc immobilier. En ce sens, l'ADEME coordonne depuis 2020 la plateforme OPERAT (plateforme numérique de recueil et de suivi des consommations d'énergie du secteur tertiaire), qui doit constituer un outil de suivi de l'évolution de la consommation du bâti universitaire.

EN BREF

La FAGE demande :

- La mise en place d'un plan de rénovation du bâti universitaire par chaque établissement d'ESR et le financement de l'état le permettant ;
- La rédaction de SPSI (Schémas Pluriannuels de Stratégie Immobilière), intégrant la rénovation du bâti, et leur vote en conseils centraux afin de permettre aux étudiantes et étudiants d'y prendre part;
- Le suivi de l'évolution de la consommation du parc immobilier des établissements d'ESR sur la plateforme de l'OPERAT.

La réduction de l'empreinte environnementale des établissements d'ESR

En tant qu'actrices clé dans la formation des citoyens et citoyennes de demain, les universités portent une responsabilité majeure dans l'intégration des pratiques durables et l'atteinte des objectifs de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES). Il est donc impératif de repenser et adapter les infrastructures, les modes de gestion énergétique et l'occupation des locaux pour aligner ces institutions sur une trajectoire écologique responsable.

EN BREF

- Un changement des habitudes d'usage du chauffage et de la climatisation au sein des établissements d'enseignement supérieur, par la siminution du chauffage la nuit dans les couloirs et halls et de la climatisation, avec un changement vers une climatisation adiabatique;
- L'optimisation de l'utilisation des locaux, par agencement des emplois du temps et leur mise à disposition d'autres filières lors des périodes de creux ;
- L'inclusion systématique de clauses environnementales au sein des marchés publics de fournitures et de services, notamment concernant le renouvellement des flottes de matériels informatiques.

2. Un enseignement supérieur agissant en faveur de la transition écologique de façon transversale

Les universités et écoles, en tant qu'actrices majeures de la transformation sociale, ont la responsabilité d'agir de façon transversale sur la transition écologique qui s'impose à elles. Chacun et chacune doit maintenant arriver à faire le lien entre la transition socioécologique et les diverses missions qui incombent aux personnels et établissements.

En cohérence avec ces objectifs, la FAGE demande la systématisation des commissions dédiées aux enjeux de Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS), au développement durable, et à la responsabilité sociale dans chaque établissement d'ESR. Ces commissions doivent jouer un rôle central dans la coordination des transitions, en réfléchissant non seulement aux débouchés professionnels des formations, mais aussi en orientant les politiques de l'établissement vers des pratiques plus durables.

Pour renforcer la gouvernance locale, la FAGE propose la création d'une mission transition écologique rattachée à la présidence avec à sa tête une vice-présidence (VP) pour piloter et un ou une BIATSS (Bibliothèque, Ingénieurs, Administratif, Techniques, de Santé et Sociaux) en Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) pour coordonner les actions et accompagner les services et composantes. Ces personnes auraient spécifiquement la charge de piloter les initiatives de transition écologique, en veillant à ce que les stratégies et les actions de l'établissement soient conformes aux objectifs de durabilité. La FAGE insiste également sur l'importance d'une formation théorique et pratique obligatoire pour toute personne assumant un rôle lié à la transition écologique au sein de l'établissement.

Pour que la transition écologique soit véritablement traitée de manière transversale, la FAGE milite pour que l'intégration de cet enjeu sur les fiches de mission de chaque vice-présidence. Cette inscription formelle garantirait que les enjeux de transition écologique ne soient pas traités comme des préoccupations secondaires, mais qu'ils soient intégrés de manière transversale dans tous les aspects de la gestion de l'établissement.

EN BREF

- La systématisation des commissions sur les enjeux de Transition Écologique pour un Développement Soutenable (TEDS), développement durable et responsabilité sociale, en s'assurant de la présence d'étudiantes et étudiants dans cette gouvernance;
- La création d'une mission transition écologique dans chaque établissement pour coordonner les actions et accompagner les services et composantes ;
- L'inscription de la notion de durabilité dans les fiches de missions de chaque viceprésidence afin d'infuser la thématique.

Défendre un enseignement supérieur acteur d'une société répondant à l'urgence écologique

B. Défendre un enseignement supérieur acteur d'une société répondant à l'urgence écologique

Alors que la prise de conscience des impacts du changement climatique et de la dégradation des écosystèmes s'amplifie, la jeunesse est en demande de formation sur les enjeux socio-environnementaux. De l'enseignement primaire jusqu'à la recherche, nos enseignants et enseignantes doivent aujourd'hui s'inclurent dans une dynamique du respect des limites planétaires afin de permettre une transformation systémique de notre économie, notre mode de vie et l'adaptation de nos pratiques professionnelles.

1. La formation des étudiants et étudiantes aux enjeux écologiques

Un établissement d'ESR, au-delà de la perspective d'apporter des connaissances et compétences dans le but de l'obtention d'un diplôme, contribue à former des citoyens et citoyennes. L'urgence des transitions sociales et écologiques nécessite la formation de chaque personne à ces questions, afin que chaque étudiant ou étudiante ressorte de l'ESR avec les connaissances et compétences nécessaires pour infuser la transition socio-écologique dans les différents pans de la société et ainsi relever les défis environnementaux qui attendent notre génération. Dans cette visée, le MESR diffuse en juin 2023 une note de cadrage et de préconisations intitulée «Former à la transition écologique, pour un développement soutenable, les étudiants et étudiantes de 1er cycle». Cette note de cadrage, faisant suite à la motion que la FAGE a porté au CNESER, comporte parmi ces indications la préconisation de la mise en place d'un "enseignement d'au moins 30 heures de cours, n'incluant pas les heures travaillées (travail personnel des étudiants et étudiantes), qui seront définies par les établissements".

La FAGE salue cette avancée dont elle est à l'initiative, cependant, afin de permettre une réelle transformation sociale, cet enseignement doit se faire façon transversale. La FAGE met en lumière la nécessité d'intégration de la transition écologique à la formation tout au long du parcours d'enseignement supérieur de l'étudiant ou de l'étudiante. Elle doit être accessible à un public non-sensibilisé en Licence 1 et doit se développer et s'approfondir les années suivantes. Elle doit intégrer :

- Une partie de sensibilisation aux enjeux environnementaux (ex : Licence 1) basée sur le socle commun de connaissances et de compétences (S3C) de l'UVED 1;
- Une partie de ressources et de lien avec le domaine d'études de l'étudiant ou l'étudiante (ex : Licence 2 et 3).



Défendre un enseignement supérieur acteur d'une société répondant à l'urgence écologique

La mise en place de tous ces enseignements ne saurait se faire sans prendre en compte les évolutions de l'innovation pédagogique dans l'ESR, l'importance de la proximité des enseignants et enseignantes avec le public étudiant ainsi que celle de l'éducation paire à paire. Ainsi, il est essentiel que les enseignements à la transition écologique intègrent une partie pratique sous forme d'ateliers, d'enseignements dirigés ou de sorties pédagogiques.

EN BREF

La FAGE demande :

- L'intégration de la formation à la Transition Ecologique tout au long du parcours d'enseignement supérieur de l'étudiant ou de l'étudiante. Elle doit être accessible à un public non-sensibilisé en Licence 1 et doit se développer et s'approfondir les années suivantes. Elle doit intégrer :
- Une partie de sensibilisation aux enjeux environnementaux (ex : Licence 1) basée sur le S3C de l'UVED;
- Une partie de ressources et de lien avec le domaine d'études de l'étudiant/étudiante (ex : Licence 2 et 3);
- Que les enseignements à la transition écologique intègrent une partie pratique sous forme d'ateliers, d'enseignements dirigés ou de sorties pédagogiques.

ZOOM: L'intégration de la transition écologique dans les formations, l'exemple d'ÉCO STAPS



L'ANESTAPS (Association Nationale des Etudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) a initié et porte le projet Transition ÉCO STAPS, qui vise à intégrer de manière transversale les enjeux socio-environnementaux au sein des formations STAPS.

Les objectifs sont les suivants :

- Former 100 % des étudiants, étudiantes et enseignants, enseignantes en STAPS aux enjeux environnementaux de manière transversale;
- Inclure des enseignements sur la transition écologique, adaptés au tronc commun et aux mentions spécifiques ;
- Développer une filière STAPS écoresponsable pour promouvoir un modèle sportif juste et vertueux ;
- Faire des acteurs et actrices professionnelles du champ du sport des moteurs de la transition écologique.

Pour cela, l'ANESTAPS collabore avec la C3D (Conférence De Directeurs et Directrices) STAPS et des enseignants et enseignantes volontaires afin de créer et développer des ressources scientifiques et pédagogiques adaptées à chaque filière proposée en STAPS. Ces ressources incluront des fiches de connaissances et des fiches de compétences.

Défendre un enseignement supérieur acteur d'une société répondant à l'urgence écologique

ZOOM : La santé environnementale et l'ANEPF

La santé environnementale est une branche de la santé publique qui étudie les interactions entre l'environnement et la santé humaine. Elle vise à identifier, évaluer et prévenir les risques sanitaires liés aux facteurs environnementaux, qu'ils soient physiques, chimiques ou biologiques. Les enjeux environnementaux ayant une influence grandissante et inquiétante sur la santé des populations, une formation adaptée des étudiants et étudiantes en santé est indispensable pour permettre au système de santé d'y faire face.



L'ANEPF, suite à ce constat, a établi en 2023 un référentiel de compétences relu ensuite par des experts et expertes de la santé environnementale et de la transition écologique. Ce référentiel a ensuite été présenté à la conférence des doyens et doyennes de pharmacie, puis un groupe de travail regroupant des enseignants et enseignantes d'origine multidisciplinaire a été mis en place en 2025. L'objectif ? Coordonner les actions faites sur les territoires et restructurer ce référentiel pour l'adapter aux enseignements. Ce travail collectif permet aux étudiants et étudiantes en pharmacie d'être préparé correctement aux enjeux auquel ils et elles seront confrontés lors de la pratique de leur métier.



2. La formation des enseignants et enseignantes chercheuses et du personnel BIATSS

Face à l'urgence climatique, il est essentiel que les personnels de l'université comprennent les enjeux environnementaux pour intégrer leurs connaissances à ce sujet dans les enseignements de manière transversale. Concernant le personnel pédagogique, la recherche scientifique sur la transition écologique est en constante expansion, mais les ressources sont souvent éparpillées, ce qui limite leur accessibilité et leur utilisation. La création d'une plateforme nationale accessible recensant les ressources scientifiques (thèses, publications, etc.) classées par domaine de recherche faciliterait l'accès aux informations pertinentes pour les enseignants et enseignantes chercheuses. Il est important que les enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses intègrent les principes de la transition écologique dans leurs disciplines respectives. Pour se faire, des modules complémentaires obligatoires, développés par des experts et expertes et disponibles en distanciel, tels que des MOOC, doivent être intégrés à leur formation continue.



- La création d'une plateforme nationale de recensement des ressources scientifiques (thèses, publications...) sur la transition écologique avec une classification par domaine de recherche;
- L'intégration de modules complémentaires obligatoires de formation sur la transition écologique dans la formation des enseignants-chercheurs et enseignantes-chercheuses, par l'intervention d'experts et expertes et la création de modules en distanciel (MOOC etc.);
- La formation obligatoire du personnel BIATSS de l'établissement en poste ou en prise de poste sur les enjeux environnementaux par des organismes experts ; ainsi que l'intégration effective de temps rémunéré, pour les personnels de l'université, dédiés à de la formation continue aux enjeux de transformation écologique.



Défendre un enseignement supérieur acteur d'une société répondant à l'urgence écologique

3. Des associations étudiantes actrices de la transition écologique

Il n'est plus à prouver que dans l'ESR les associations étudiantes sont des vecteurs importants de dynamisation des campus, de sensibilisation et de transmission d'informations auprès des étudiants et des étudiantes. En effet, les interactions de pair à pair et l'éducation populaire qu'elles mettent en œuvre au quotidien font d'elles de parfaites ambassadrices de la sensibilisation et de la promotion de la transition écologique auprès des jeunes. Dans cette optique, offrir aux associations étudiantes la possibilité de voir leurs actions de promotion et de sensibilisation à la transition écologique reconnues et valorisées renforcerait la visibilité de leurs initiatives et leur permettrait de les développer davantage. Cela impliquerait une responsabilisation accrue, soutenue par les services des établissements, dans le cadre de leurs engagements. Il est nécessaire d'offrir la possibilité aux associations étudiantes de se former sur les enjeux environnementaux en faisant appel à des intervenants et intervenantes experts et expertes. Elles se doivent par ailleurs de prendre en compte les enjeux environnementaux dans leur fonctionnement. Ainsi, des mesures de valorisation de ces engagements doivent être mise en place par les établissements (fléchage de subvention, appel à projet, charte d'engagement).

Enfin, les étudiants et étudiantes étant la cible première de l'ensemble des actions visant à à la construction d'un ESR réellement à la hauteur de l'urgence écologique, l'intégration directe des étudiants et étudiantes est central. Ainsi, pour compléter l'ensemble de ses propositions, la FAGE propose la création de postes d'étudiants ou étudiantes relais Transition Écologique (TE) au sein des universités, chargés de réaliser des actions de sensibilisation et de contribuer à l'application des politiques de TE sur les campus.

EN BREF

- La mise en place d'une formation sur la TE au sein de chaque établissement d'ESR à destination des associations étudiantes, délivrée par les universités via des experts et expertes de la thématique;
- La mise en place de dispositifs de valorisation de l'engagement étudiant en transition écologique;
- · La création de postes d'étudiants et étudiantes relais TE au sein des établissements d'ESR.

Défendre un enseignement supérieur acteur d'une société répondant à l'urgence écologique

ZOOM : Les Journées Nationales de la Transition Écologique organisées par la FAGE

Les Journées Nationales de la Transition Écologique, évènement mis en place pour la seconde fois consécutive par la FAGE, ont pour objectif de former le réseau associatif de la FAGE aux enjeux environnementaux. À travers des formations variées et l'éducation populaire, les associations ont la possibilité de partager leurs connaissances et compétences afin de développer des projets variés répondant aux enjeux environnementaux et besoins des jeunes.

Ces journées sont aussi l'opportunité pour les associations de venir rencontrer des experts et expertes qui interviennent lors de formations ou tables rondes.

Une des journées a également été ouverte à l'ensemble des jeunes lors de l'édition de 2025 dans le but de mettre en avant les multiples possibilités d'engagement en transition écologique auprès des jeunes.



Défendre un enseignement supérieur acteur d'une société répondant à l'urgence écologique

ZOOM : La fresque de l'éco-maternité de l'ANESF

La fresque de l'éco-maternité de l'ANESF (Association Nationale des Étudiant•e•s Sages-Femmes) s'inspire du modèle de la Fresque du Climat et propose des ateliers interactifs pour illustrer de manière ludique les mécanismes et les liens de cause à effet entre la dégradation de l'environnement et ses impacts sur la santé des femmes et des enfants, en s'appuyant sur les trois piliers du développement durable.

À l'issue des ateliers, des solutions à la fois individuelles et systémiques sont identifiées collectivement, afin de comprendre comment chacun et chacune, à son échelle, peut contribuer à freiner ce cercle vicieux.

Ces ateliers s'adressent aux étudiants et étudiantes, sages-femmes ou non, ainsi qu'aux différents acteurs et actrices de la périnatalité et de la santé des femmes. Les méthodes d'animation sont adaptées aux profils des participants et participantes afin de mettre en avant les solutions les plus pertinentes pour chaque public.



ZOOM : Agricampus - Le jardin partagé : Geosystem x FAEP à Amiens



Le projet Agricampus vise à sensibiliser les étudiants et étudiantes à la transition alimentaire en passant par la mise en place d'ateliers et de jardins partagés. À travers ce projet, les jeunes peuvent développer des connaissances autour de l'autonomie alimentaire, la nutrition et les enjeux environnementaux. Ces ateliers sont aussi un moyen pour elles et eux de créer du lien et sortir de l'isolement social que peuvent entrainer les études dans l'enseignement supérieur.

À Amiens, la FAEP est cogestionnaire d'un jardin partagé. Ce projet leur permet de faire de la sensibilisation autour de l'alimentation qu'elle lie avec le projet AGORAé, épicerie sociale et solidaire. Des ateliers jardinage et de cuisine ou autres sorties sont organisés afin que la sensibilisation à la transition alimentaire se fasse à travers différentes pratiques et touchent le plus d'étudiants et étudiantes possibles, tout en développant les connaissances des jeunes pour cuisiner des fruits et légumes de saison.

C. Défendre une recherche à la hauteur de l'urgence écologique

Les enjeux de transition écologique ne doivent pas uniquement être ajoutés en tant qu'éléments périphériques, mais doivent être incorporés de manière transversale et spécifique dans l'ensemble des processus de recherche. Cela signifie revoir les priorités, les méthodes, et les objectifs de la recherche académique pour qu'ils soient en adéquation avec l'urgence écologique actuelle. Une telle transformation requiert une réorientation des axes de recherche, des pratiques d'enseignement, et des politiques institutionnelles vers des modèles qui privilégient la durabilité, l'éthique, et l'impact social et environnemental.

Dans ce sens, la "slow science" étant un concept prônant une recherche scientifique moins axée sur la productivité immédiate et plus sur la qualité, la réflexion et l'impact à long terme, le développement des démarches de "slow science" au sein des instituts de recherche est une position que porte la FAGE. En demandant son développement, la FAGE souhaite que les chercheurs et chercheuses puissent travailler dans un environnement qui privilégie la profondeur et la durabilité de la recherche, plutôt que la compétitivité et la course aux publications.

Afin que la recherche académique joue un rôle moteur dans la transition écologique, la FAGE demande également la création, dans chaque laboratoire, d'un axe de recherche spécifiquement dédié à la transition socio-environnementale. Cet axe permettrait de fédérer les efforts des chercheurs et chercheuses autour d'un objectif commun : développer des connaissances et des innovations qui répondent aux défis du changement climatique, de la perte de biodiversité, et des inégalités sociales.

Alors que les enjeux climatiques et écologiques se font de plus en plus pressants, il est crucial que la recherche scientifique se concentre sur les thématiques liées à la transition écologique et au développement durable. La FAGE a toujours plaidé pour un engagement renforcé des établissements d'ESR dans ces domaines, à travers des mesures concrètes visant à structurer et à financer cette orientation stratégique. Pour ce faire, la FAGE demande l'élaboration d'une stratégie nationale de recherche étant étroitement alignée avec le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique (PNACC). Enfin, la FAGE insiste sur l'importance du développement d'initiatives de vulgarisation et de science ouverte autour des travaux de recherche en transition écologique et développement durable.

EN BREF

- · Le développement de démarches de "slow science" au sein des instituts de recherche ;
- La définition pour chaque laboratoire d'un axe de recherche sur la transition socioenvironnementale;
- La réalisation d'une stratégie nationale de recherche en lien avec le Plan national d'adaptation au changement climatique ;
- Le développement d'initiatives de vulgarisation et de science ouverte sur les travaux de recherche pour une meilleure diffusion du sujet et des savoirs.